

■ **Fondation Papiliorama - Nocturama**, à Neuchâtel, CH-645-1006229-3, contribuer à la protection de la faune et de la flore tropicales, etc. (FOSC du 06.09.2002, p. 8). Acte de fondation modifié le 16.03.2005 sur des points non soumis à publication. Guinand Jean n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Hürlimann-Leiser Katharina, de Walchwil, à Chiètres, et Louwman Jan Walter Wijnand, des Pays-Bas, à Wassenaar (NL), membres du conseil de fondation. Bijleveld van Lexmond Maarten et Bijleveld van Lexmond Caspar sont maintenant domiciliés à Neuchâtel. Organe de contrôle. 'Nomima AG', à Chiètres. Nouvelle adresse: chemin du Pertuis-du-Sault 46.

Journal no 1648 du 10.06.2005
(02884750 / CH-645.1.006.229-3)